

Chambres des communes : Le registre des armes à feu sauvé de peu

Radio-Canada

Publié : jeudi 23 septembre 2010 à 7 h 34

L'opposition a renversé mercredi en fin d'après-midi la proposition du gouvernement Harper de modifier le Registre des armes à feu.

Il s'agissait d'un vote serré, puisque 153 élus aux Communes ont voté pour l'abandon de l'étude du projet de loi C-391 et 151 contre, une majorité d'à peine 2 voix.

Si la proposition avait été acceptée, l'étude du projet de loi visant à modifier le Registre des armes à feu pour y abolir l'obligation d'enregistrer les armes d'épaule se serait poursuivie en troisième lecture pour vraisemblablement être votée en décembre prochain.

Harper promet de revenir à la charge

Quelques minutes après le vote, le premier ministre Stephen Harper a déclaré aux journalistes que son gouvernement n'abandonnera pas ce dossier. Il a affirmé que « les gens des régions n'accepteront pas d'être traités comme des criminels ».

« Après 15 ans, l'opposition au registre des armes d'épaule est plus forte que jamais et avec le vote ce soir, son abolition est plus proche que jamais. » — **Stephen Harper**

En effet, il n'est pas exclu qu'un autre député conservateur propose éventuellement un projet de loi semblable visant une modification du Registre des armes à feu.

Pour sa part, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, ne voit pas de véritable opposition entre zones rurales et urbaines, rappelant que Calgary est une ville.

« Probablement [que Stephen Harper] se voit majoritaire. Nous, on va continuer de le bloquer au Québec. » — **Gilles Duceppe**

Pour sa part, le chef néo-démocrate était satisfait, bien que quelques-uns de ses députés ont voté avec les conservateurs.

Jack Layton avait laissé le libre choix à ses troupes, tout en multipliant les efforts pour convaincre douze récalcitrants de voter contre l'initiative du gouvernement, plus particulièrement ceux du monde rural qui avaient à subir les pressions de leurs électeurs.

Six d'entre eux ont finalement voté avec leur chef, qui maintient son intention de trouver un compromis acceptable à certains des militants néo-démocrates mal à l'aise avec l'obligation d'enregistrer les armes d'épaule.

« Nous allons poursuivre nos propositions pour améliorer le registre, comme le veulent, je l'imagine, la majorité des Canadiens et des Canadiennes. » — **Jack Layton**

Le chef libéral Michael Ignatieff estime enfin que si le résultat est serré, le message qu'il envoie est sans équivoque.

« Je crois que le premier ministre doit comprendre que c'était la volonté du Parlement. Et c'est clair les Canadiens veulent garder le registre des armes à feu. » — **Michael Ignatieff**

De nombreux soupirs de soulagement

Dans un communiqué, le ministre de la Sécurité publique du Québec, Robert Dutil, a accueilli avec satisfaction le résultat du vote aux Communes. Il a promis de poursuivre les efforts pour en assurer le maintien dans son « intégralité ».

« Si l'enregistrement des armes à feu sans restriction ne devait sauver qu'une seule vie, nous sommes justifiés, sur le plan moral, de continuer nos démarches afin de le maintenir. » — Robert Dutil

Pour sa part, le président de l'Association canadienne des policiers, Charles Momy, assure que ses membres « continueront d'avoir accès à une ressource indispensable qui renforce la sécurité des communautés et des policiers ». Il assure que son organisme est prêt à travailler avec le gouvernement « pour améliorer le registre en soi ».

Heidi Rathjen du Groupe des étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes parle d'un « énorme soulagement », tout en étant consciente que « le combat n'est pas fini ».

Mercredi à Ottawa, les détracteurs du registre qui ne sont pas associés à un parti politique sont restés discrets. Ils ont plutôt laissé toute la place aux députés du Parti conservateur.

Au cours de la journée, plusieurs groupes de pression ont fait valoir leur point de vue. Des policiers et des spécialistes du domaine de la santé ont demandé une fois de plus que le Registre des armes d'épaule soit maintenu.

De plus, des étudiants du Collège Dawson à Montréal ont manifesté sur la colline du Parlement. Ils ont rappelé qu'il y a quatre ans, un homme armé avait ouvert le feu dans le collège, tuant un des leurs.

Les conservateurs, qui soutiennent que le registre coûte trop cher, ont mené la lutte jusqu'à la dernière minute. Au cours de la journée, ils ont encore demandé aux députés de l'opposition d'appuyer leur motion visant à le modifier.

Candice Hoepfner, cette députée conservatrice du Manitoba qui est à l'origine du projet de loi, avait laissé entendre que les députés qui voteraient contre l'initiative du gouvernement devront en subir les conséquences lors de la prochaine campagne électorale.